

Le Mot des Familles

La Famille, un engagement de AFD-UNA-73

AFD-UNA-73 : Une longue histoire de l'aide aux Familles : quelques étapes

Créée en 1947, après la fin de la guerre de 39-45 en plein babyboom, l'aide aux Familles de cette époque étaient réalisées par des bénévoles.

Très vite, les bénévoles ont fait appel à des professionnels et pour cela ont demandé et obtenu le soutien de la Caisse d'allocations Familiales. Les familles participaient financièrement en fonction de leur quotient familial.

L'aide apportée aux familles avait pour base : l'entretien de la maison, l'organisation de la vie familiale, les relations parents-enfants. L'équipement ménager des familles, les transports, l'accès à la santé et les modes de vie de l'époque justifiaient une intervention à la journée et parfois à la demi-journée.

Plus tard, un diplôme a sanctionné la formation nécessaire pour ces interventions : le diplôme de travailleuse familiale.

Les familles s'adressaient directement à l'association pour obtenir de l'aide ou étaient orientées par leur médecin ou les services sociaux.

Dans les années 80, l'évolution de la société et des institutions ont transformé l'aide aux familles.

En Savoie, le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales ont passé une convention de travail familial, les aides apportées aux familles ont été modifiées : les services sociaux du Conseil départemental sont les prescripteurs des aides en matière de protection et de prévention de l'enfance et de protection maternelle et

infantile, la Caisse d'allocations familiales reste sur des interventions de soutien simple et de santé demandées par les familles.

Deux professions sont définies : la technicienne d'intervention sociale et familiale qui prend la suite de la travailleuse familiale et aide à la vie sociale pour les tâches de la maison. Notre association est conventionnée pour apporter ces aides.

En 2018, nouvelle étape : le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales décident de ne plus gérer ensemble l'aide à la famille.

Notre association passe donc une convention avec le Conseil départemental et une convention avec la Caisse d'allocations familiales.

L'aide aux familles du Conseil départemental reste sur les bases de la protection et de la prévention de l'enfance et la protection maternelle et infantile, l'aide de la Caisse d'allocations familiales reste sur des soutiens simples demandés par les familles mais aussi sur des actions développées en fonction des besoins repérés. C'est donc une ouverture vers d'autres pratiques pour nos professionnels.

Le soutien à la parentalité reste tout au long de cette histoire le fil conducteur de notre action et l'objectif premier AFD-UNA-73.

Geneviève LLUANSI
Administrateur bénévole AFD en
charge du suivi « Famille »

Forum Parentalité



Semaines d'information
sur la **santé mentale**

Albertville



www.semaine-sante-mentale.fr

Forum de la parentalité

Service petite enfance, centre socioculturel, AFD-UNA-73, CSF, Point Ecoute...

Mercredi 14 Mars de 14h à 17h Maison communale du Parc Val des Roses

Portes ouvertes AFD-UNA-73

Vendredi 16 Mars de 14h à 18h, 14 bis rue Pasteur

PSY-TRUCK, Escalade du camion Psy

Mieux connaître les troubles, se soigner, se rétablir proposé par le RéHPSy et l'UNAFAM

Jeudi 22 Mars de 9h15 à 13h Marché, place de l'Europe

« Le rire de ma mère » de Colombe SAVIGNAC

Projection Débat en collaboration Les Amis du Cinéma

Jeudi 22 Mars à 20h30- Dôme cinéma



Cotisation AFD-UNA-73 = 26.80 € / an

Services aux particuliers = 23.95€ / h.

pour : la garde d'enfants, l'entretien de la maison, le soutien administratif, la présence à domicile, l'accompagnement aux sorties ...

Maintien de l'autonomie,

semaine = 24.80 € / h.

dimanche et fériés = 35.80€ / h

Frais liés au transport = 1 € / km à votre demande pour les courses ou autre démarches.

Aide ponctuelle = 25.00 €/h (maxi: 2 mois ou 8 heures)



INFO :
Journée portes ouvertes

Vendredi 16 Mars 2018
de 14h à 18h



Témoignages

" Bonjour ,

Je suis la maman de Lana 6 ans atteinte d'un handicap lourd et de Nell 2 ans.

Notre assistante sociale nous a mis en contact avec l'AFD lors de la grossesse de Nell, en effet je devais me reposer et me ménager , mais se ménager lorsque l'on a une petite fille de 3 ans qui ne marche pas et demande beaucoup d'attention c'est vraiment très compliqué. L'AFD a été là avec surtout Mylène et Frédérique pour me permettre de me reposer , de m'aider avec Lana et dans la gestion de ma maison .

Quelques années plus tard, c'est toujours avec le même plaisir que j'ai pu m'appuyer sur l'AFD lors d'une opération pour Lana, qui nous a apporté énormément de stress et de fatigue accumulés depuis bien trop longtemps. Je suis aidée pour le ménage et le linge, mais je peux aussi prendre du temps pour ma petite Nell qui me voit bien souvent partir avec sa grande sœur pour des rendez vous médicaux ou des stages de rééducation, une vraie bouffée d'oxygène pour toute la famille ."

Fanny



Les travailleuses familiales ne sont pas là que pour aider dans les tâches quotidiennes de la maison.

Leur présence est accueillie avec joie par mes petits-fils car elles savent leur parler, les écouter.

Il y a toujours un temps de jeu, de partage et de dialogue où ils se sentent en confiance et peuvent exprimer leur ressenti.

Elle me permettent de souffler, de me reposer, de partir de temps à autre pour décompresser et prendre un peu de temps pour moi.

Elles sont aux petits soins, nous demandent toujours si nous allons bien mes petits-fils et moi. C'est en toute confiance que je peux parler car je sais qu'elles m'écoutent et me permettent d'évacuer mes angoisses, mon stress face à la maladie de mon petit-fils et aux conséquences sur son frère.

Je ne regrette pas leur présence, bien au contraire, elles sont une bouffée d'air pour toute notre famille.

Un grand merci



"J'ai appris l'existence d'une prise en charge financière par les services de la CAF pour une aide à domicile dans le cadre de ma situation familiale (famille nombreuse, séparation).

Après avoir effectué plusieurs recherches sur le secteur d'Albertville, j'ai choisi de faire appel à l'Aide aux Familles à Domicile que je ne connaissais pas.

Seule, avec quatre enfants à charge dont trois en bas âge et une activité salariée, je me suis progressivement sentie débordée : je devais non seulement gérer ma vie professionnelle tout en essayant de ne pas trop laisser transparaître mes problèmes personnels ... je devais rester forte pour m'occuper du mieux possible de mes enfants qui souffraient de cette séparation que j'avais choisie. A la fois pleine de culpabilité d'avoir imposé ce changement de vie à mes enfants et face à une nouvelle organisation, je me suis rendue à l'évidence qu'il serait bénéfique à tous que je demande de l'aide malgré la force de caractère qui est la mienne !

C'est alors que des TISF de l'AFD sont intervenues à mon domicile à raison de quatre heures par semaine en présence de mes enfants. J'avais régulièrement deux personnes en alternance. J'attendais avec impatience leur soutien le mercredi qui s'apparentait un peu à une bouffée d'oxygène. Elles m'ont accompagnée avec douceur, écoute et expérience dans mon changement de vie et au fil des semaines et des mois j'ai pu trouver un juste équilibre moral et physique. Par exemple, je pouvais partir avec mes deux aînés une petite heure pour les emmener à un rendez-vous ou leur acheter des vêtements pendant que la TISF jouait à des jeux de société avec mes plus jeunes enfants. Cela paraît anodin mais devoir tout faire avec quatre enfants peut vite être éprouvant à gérer. J'ai pu libérer à tous du temps de qualité (passer du temps avec un seul enfant et permettre aux autres d'être occupés pendant ce temps là).

Peu à peu nous avons réfléchi aux aménagements des pièces de la maison en fonction des besoins de la famille, et j'ai pu avoir l'aide nécessaire pour opérer ces modifications.

Les TISF m'ont aussi beaucoup soutenue pour effectuer une partie de la montagne de tâches domestiques qui m'incombe avec une famille nombreuse, tout en respectant notre intimité et les priorités que je fixais.

Après presque deux ans, une page va se tourner car aujourd'hui je n'ai plus besoin de cette aide. Désormais, j'ai repris entièrement confiance en moi, en mes capacités de maman solo et je suis moins fatiguée physiquement et moralement. Mes enfants sont épanouis et je crois que c'est un beau cadeau que je nous ai fait : demander de l'aide dans une période difficile de ma vie comme il peut en arriver parfois à n'importe qui. Si de nouvelles épreuves devaient se reproduire (problèmes de santé ou autres) je n'hésiterai pas une minute !"

Ingrid

Baby blues, séparation, enfant ou parent handicapé, déni de grossesse, troubles du comportement, TSA (trouble du spectre autistique) sont des faits générateurs qui perturbent la vie quotidienne des familles. Ce type de prise en charge est en constante augmentation sur le secteur (Pôle familles) dont j'ai la charge. Les aides « classiques » de la CAF (grossesse, naissance , etc...) ne sont plus nos principales activités auprès des familles. Actuellement les ¾ des familles que nous aidons sont suivies par les services de la protection de l'enfance.

Nous avons le sentiment d'intervenir trop tardivement auprès de familles fragilisées de longues dates. En attendant des réponses institutionnelles, les partenaires font appel aux TISF pour que le quotidien soit assuré malgré tout, afin que les enfants puissent évoluer dans de bonnes conditions. Pour accompagner au mieux ces situations et dans un soucis de professionnalisation, l'AFD-UNA-73 a mis en place des formations spécifiques pour les TISF et un partenariat avec PAM 73.

Isabelle MONIER
Responsable de Secteur AFD-UNA-73